

Circonscription de Briançon
R P I Val des Prés / Les Alberts
05100 Val des Prés
Tél. : 04 92 20 38 92
Fax : 04 92 20 55 53
[Courriel :elem.valdespres@ac-aix-marseille.fr](mailto:elem.valdespres@ac-aix-marseille.fr)

**Compte rendu du conseil d'école du jeudi 15 novembre 2012
à 18 h 30 .**

Début de séance : 18h30 à l'école Emilie Carles à Val des Prés.

Présents :

Mme Glaive-Moreau, M. Meyer, M. et Mme Aymard, représentants des communes de Montgenèvre et de Val des Prés

M. Berton, Mmes Dusserre, Viale, Arcier, enseignants.

Mme Lara, M. Introvigne, Mme Cousin, Mme Depouly, M. Bernabeu, M. Wyon, représentants des parents d'élèves.

Mme Brochier : DDEN

Mme Dusserre excuse M. Prato

Ordre du jour :

- Bilan des comptes des coopératives scolaires.

Présentation des comptes de la coopérative de l'école de Val des Prés (voir en annexe). Cet état des comptes ne présente pas les bénéfices réalisés lors de la fête de la Saint Jean et de la fête du chou.

L'Association d'Animation des Alberts prévient que des dons pourraient être faits à d'autres associations au vu de la baisse de participation des parents d'élèves aux diverses manifestations.

- Projets pour l'année scolaire.

M. Berton présente ses projets pour la maternelle des Alberts :

- Sur le thème de la forêt : Le travail de classe avec tous sera suivi d'un séjour de 2 nuitées au printemps mais uniquement pour les MS. Des sorties à la journée en

collaboration avec la maison de la nature de Guillestre seront peut-être organisées.

- Un projet chant avec P. Duez
- Des rencontres avec l'école de Névache
- 5 sorties cinéma

Mme Dusserre présente les projets des classes de l'école de Val des Prés :

- Le parcours de théâtre est reconduit avec le Théâtre du Briançonnais. Pour le cycle 3 : 3 spectacles. Pour les cycles 2 : 2 spectacles
- Préréservation d'un spectacle de Hip Hop (subvention Noël).
- Travail sur la musique avec Pétra Duez :
 - Pour les cycles 3, une rencontre avec deux musiciens sur un répertoire contemporain a été organisée.
 - Pour tous les élèves de l'école, un travail de recherche sonore avec les structures Bachet aura lieu en période 2.
 - Tous participeront à *Si on chantait* en Période 3 ce qui implique une préparation tout au long de l'année.
- Organisation d'une semaine théâtre avec des ateliers « création de conte » et « enfant conteur ».
- Travail sur la photo avec l'objectif d'une exposition dans les rues du village sur le thème "vivre en Clarée".

- APE : horaire supplémentaire avec Mme Viale.

Les horaires habituels des APE sont le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30.

Mme Viale propose de faire des Aides personnalisées le mardi de 16h30 à 17h30.

Les maires approuvent et les parents d'élèves également.

- Mise à disposition de Mme Souverain (ATSEM)

Les enseignants demandent une modification des horaires de Mme Souverain, qui est d'accord, pour une demi journée de travail le vendredi après-midi au lieu du jeudi après-midi. Les représentants des deux mairies n'y voient pas d'inconvénient mais soulignent qu'un délai va être nécessaire afin de modifier le contrat.

De la même façon, les mairies donnent leur accord pour rémunérer en heures supplémentaires Mme Souverain lors d'un projet particulier, ceci avec un maximum de 5 heures par mois.

- Travaux.

Mme Dusserre demande la vérification des néons de la classe de cycle 3.

Elle demande également le changement du portail pour un portail qui puisse être fermé à clef.

Elle attire également l'attention de la mairie sur le déneigement de certains endroits, dans la cour et autour de l'école, qui deviennent dangereux en cas de gel.

- Contrat Educatif Local.

Les enseignants abordent le problème de l'absentéisme lors des journées rattrapées : Est-ce du à un manque d'information des parents ?

Bonne mise en place du CEL.

Les ateliers proposés cette année sont : danse africaine, arts plastiques, escalade, italien, cirque, Initiation aux Premiers Secours et bricolage, percussions, et, pour les mS et GS, l'heure des histoires.

2 intervenants sont pris en charge par l'Association les Enfants de la Clarée.

- Questions diverses

- Prévision d'effectifs : 4 nouveaux élèves sont inscrits pour la rentrée de janvier : 2 CP, 1 CE2 et 1 CM2.

Ce qui porte les effectifs à 26 élèves pour la classe de CE2 CM1 CM2, 26 élèves pour la classe de GS CP CE1 et 22 pour la classe de PS MS.

- La Fête de Noël se déroulera samedi 22 décembre le matin.
- Des sapins seront vendus par des parents d'élèves au bénéfice des coopératives.
- Des calendriers et des cartes de vœux dessinés par les enfants seront en vente avant Noël.
- Transport scolaire : Il est évoqué un problème de places pour l'arrêt à Pra Premier, qui est un arrêt facultatif. Le chauffeur refuse parfois des élèves par manque de place. Ce problème ne concerne pas le CE mais les mairies vont contacter le CG et le transporteur.
- Cantine scolaire : Comment trouver une autre solution moins chère pour les parents ? La mairie de Val des Prés s'est renseignée auprès des services

vétérinaires sur la solution, précédemment évoquée, des paniers repas apportés par les enfants. Il n'y a pas d'interdiction à cela mais il ne peut pas

y avoir cohabitation entre des enfants avec leur repas et des enfants qui prennent un repas cantine en même temps.

Une autre solution serait un allègement du coût du transport des repas jusqu'à la cantine mais il n'est pas envisageable d'acheter un véhicule et de rémunérer une personne pour le conduire.

Enfin, la recherche d'un autre prestataire, moins cher, a été envisagée. Il n'y a toujours pas de réponse de la mairie de Vitrolle, la Cafétaria Géant Casino ne peut pas, et la SAAB livre en liaison froide ce qui demanderait d'équiper la cuisine pour réchauffer les plats.

- Les parents demandent à ce que des délégués enfants assistent au conseil d'école. Les enseignants soulignent que des assemblées générales sont lieuées à l'école avec les élèves de cycle 2 et 3 chaque semaine et que celles-ci répondent par là à la fois aux besoins de paroles des élèves et à l'instruction civique et citoyenne de ceux-ci. Ils notent que la présence des enfants lors des conseils d'école n'est, de plus, pas statutaire.
- Les parents d'élèves demandent le règlement intérieur de l'école qui leur sera fourni rapidement comme les autres années. Les conditions particulières du début d'année expliquent ce délai.

La séance est levée à 20h30

Fait à Val des Prés le 22 11 2012
Pour l'équipe enseignante
M-C Dusserre